

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les victimes civiles, handicapées ou malades de la Seconde Guerre mondiale, à Paris le 10 décembre 2016.

Mesdames, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les parlementaires, les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants des associations,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour mettre des visages et des mots sur un drame trop longtemps oublié.

Nous sommes rassemblés pour rendre à la lumière des existences sur lesquelles la société avait préféré « jeter l'éteignoir ».

Des femmes, des hommes qu'une maladie mentale, qu'un handicap avait relégués dans des asiles, des hospices, des hôpitaux et qui sont morts, il y a plus de 70 ans, dans un isolement complet, épuisés par le froid, la faim et les maladies.

Nous leur rendons hommage en ce jour, le 10 décembre, qui marque l'anniversaire de l'adoption il y a 68 ans exactement de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dans ce même palais de Chaillot. C'est la symbolique que nous voulions donner à cette manifestation.

Cette cérémonie nous rappelle le prix exorbitant que les civils ont payé durant la Seconde Guerre mondiale, victimes des persécutions, des destructions, des privations, 300 000 dans notre pays. Les personnes hébergées en institution furent particulièrement exposées, et ce sont les pensionnaires des hôpitaux psychiatriques qui ont été les plus touchés.

Entre 1939 et 1942 - l'année la plus terrible - le taux de mortalité a triplé dans ces établissements. La mort a frappé alors un pensionnaire sur quatre. Nous avons entendu les témoignages des familles, des médecins qui étaient eux-mêmes choqués par la détresse des naufragés.

Entre 1940 et 1945, 45 000 personnes sont décédées, victimes de ces privations, d'un gouvernement inféodé à l'occupant, mais aussi d'une société qui n'avait pas su voir le drame qui se nouait là et qui n'avait pas pu l'empêcher.

Cette hécatombe n'a pas été voulue, n'a pas été planifiée, n'a pas été exécutée comme le massacre des personnes handicapées par le régime nazi, entre 1939 et 1945. Non, cette hécatombe est arrivée par l'indifférence, par l'oubli, par l'ignorance.

Il fallut attendre la Libération pour qu'en septembre 1945 le ministre de la Santé, François BILLOUX, affirme dans un discours que « beaucoup d'internés dans les asiles d'aliénés sont morts littéralement de faim ». Très tôt, ce drame a donc été connu, mais avec le temps il n'est resté dans la mémoire collective que la tragédie personnelle de quelques figures célèbres, comme Antonin ARTAUD, Séraphine DE SENLIS ou Camille CLAUDEL.

Alors il a fallu briser le mur du silence qui entourait cette tragédie et pour cela il a fallu des militants il faut toujours des militants à un moment pour être à l'avant-garde. Il y eut d'abord le psychiatre et résistant Lucien BONNAFE et puis des syndicalistes des établissements concernés - je pense à ceux de l'hôpital du Vinatier qui avaient apposé en 1981 une plaque de bois sur le mur de l'entrée de l'hôpital pour rappeler que 2 000 malades y étaient décédés durant la

mer des années de l'hôpital pour rappeler que l'histoire n'est pas terminée, c'est pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il a fallu aussi le travail des historiens, comme Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN qui a refusé de rester devant l'ignorance et qui a voulu tout connaître de cette tragédie des victimes de la faim sous l'occupation.

Il a fallu l'action des pouvoirs publics aussi, quand, pour la première fois, un secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre MASSERET, c'était en 1999, a inauguré à l'invitation du maire de Clermont-de-l'Oise une stèle en mémoire des 3 063 malades décédés dans cet établissement pendant la guerre.

Enfin, pour arriver à la cérémonie d'aujourd'hui, il a fallu une initiative, celle de Charles GARDOU et de Jean-Marc MAILLET-CONTOZ, une pétition pour que la France exige un mémorial en l'honneur des personnes handicapées victimes du régime nazi et de Vichy.

J'ai alors demandé à un historien de cette période, Jean-Pierre AZEMA - et je le remercie - de rédiger un rapport qui permettrait d'établir les faits et de concevoir un geste mémoriel. Voilà pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

Ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale à l'égard des personnes handicapées ou des malades mentaux, et plus largement des civils, c'est un drame qui nous parle encore aujourd'hui parce que ce sont toujours ces mêmes personnes fragiles qui sont victimes de toutes les guerres. Ce fut vrai hier en Europe, ça l'est aujourd'hui en Afrique et au Moyen-Orient.

Ce sont les civils qui payent le prix le plus élevé dans les conflits, écrasés sous les bombes comme à Alep en ce moment même, décimés par les armes chimiques qui ont été utilisées en Syrie, privés de soins, d'eau potable, de nourriture, jetés sur les routes de l'exil sans ressources ni perspective, comme souvent en Afrique.

C'est le message que porte le Mémorial des civils dans la guerre qui a ouvert ses portes à Falaise cette année, parce que cette région avait été particulièrement concernée par les destructions, les privations et surtout les bombardements dont les civils avaient été victimes. Dans les périodes les plus difficiles, ce sont toujours les plus fragiles qui sont les premiers touchés, les plus faibles qui sont les premiers exposés, les premiers oubliés, les premiers rejetés.

Ce drame nous ramène aussi à une période qui n'est pas si lointaine et qui n'est pas forcément encore achevée, où le handicap devait être caché, où la maladie mentale était honteuse, où la société préférait enfermer la différence plutôt que de l'accepter et de l'apprendre.

Il y a encore aujourd'hui Ségolène NEUVILLE le sait mieux que quiconque, comme vous Dominique GILLOT tant à faire pour changer les regards.

La société a des devoirs à l'égard des plus vulnérables, elle leur doit une protection, un accompagnement, des prestations. Elle leur doit aussi une attention, un respect. Les plus fragiles ont besoin d'être considérés pour leur fragilité, mais ils ne veulent pas être enfermés dans leur handicap ou dans leur maladie, qui ne résume pas leur vie.

Ce qu'ils veulent, comme citoyens, c'est apporter aussi leur singularité à la communauté nationale. La solidarité, la tolérance, la liberté sont inséparables. C'est pourquoi, j'ai veillé à ce que le gouvernement lutte sans relâche contre toutes les discriminations, contre toutes ces humiliations qui blessent, qui détruisent parfois des vies, de l'échec scolaire à l'expérience de la grande pauvreté, le racisme, l'impossibilité de vivre plus ouvertement son orientation sexuelle ou de vivre avec un handicap.

C'est le sens de nos politiques d'égalité, qui veulent ouvrir les espaces communs là où se construit une vie en société, c'est-à-dire d'abord à l'école mais aussi dans le travail, les transports, la culture, le logement.

C'est vrai qu'en 70 ans d'immenses progrès ont été accomplis dans la façon dont la France comme tous les pays développés répond aux besoins des plus fragiles. Notre République a réduit pour l'individu, quelle que soit sa situation, l'aléa du lendemain - pas nécessairement la peur du lendemain mais au moins le risque du lendemain, que ce soit par rapport à la maladie, par rapport aux accidents, par rapport au chômage. En même temps, il y a toujours cette interrogation sur la possibilité de vivre en autonomie malgré son handicap, son vieillissement, son isolement.

De nouvelles professions ont émergé, et je veux les saluer, dans les métiers de l'accompagnement aux personnes. Les structures fermées se sont ouvertes et l'autonomie est aujourd'hui une exigence pour nombre de nos concitoyens confrontés au handicap ou au grand âge.

Les avancées qui ont été accomplies, qui sont partie prenante de ce qu'on appelle notre modèle social.

Oui, notre modèle social, c'est ce qui permet d'unir notre société.

Notre modèle social est ce qui permet de faire face aux accidents de la vie qui peuvent toucher toutes les familles.

Notre modèle social est ce qui unit les générations, les plus jeunes avec les plus âgées.

Notre modèle social est ce qui unit les individus, quelles que soient leurs positions dans la société.

Notre modèle social est ce qui fonde la capacité de chacun à réussir sa vie sans craindre de perdre ce qui est finalement sa dignité.

Notre modèle social est ce qui permet aussi d'assurer l'égalité.

Voilà pourquoi il faut le faire évoluer sans cesse, le financer dans les meilleures conditions, sans altérer la nécessité de la performance économique. Mais notre modèle social repose sur des fondements qui sont solides, qui sont les piliers de la République.

Au-delà des institutions qui représentent ce modèle social, des prestations qui sont fournies, des procédures qui sont ouvertes, des établissements qui sont créés et de cette solidarité que doit assumer la nation, il faut néanmoins faire davantage. Faire davantage c'est être attentif aux autres, c'est refuser de détourner les yeux, c'est la volonté d'agir concrètement à tous niveaux pour vaincre les préjugés.

Cela se traduit très concrètement : c'est l'employeur qui donne sa chance au travailleur ayant des capacités différentes et c'est l'école qui, avec ses partenaires, imagine des solutions pour accueillir davantage d'élèves en situation de handicap, ce que nous avons fait et c'est le beau projet d'hébergement citoyen qui est porté par la ministre du logement avec d'autres institutions, comme le Samu social de Paris et plusieurs associations, pour l'accueil des réfugiés par des particuliers et par des familles.

Ce sont aussi des initiatives qui partent des établissements. Je veux saluer la présence avec nous des travailleurs de l'ESAT L'ESSOR et des lycéens qui se préparent aux métiers des soins la personne au lycée Guibray à Falaise. Ils étaient là pour la cérémonie, ils sont là présents dans cette salle. Ils sont allés les uns vers les autres, ils ont travaillé ensemble pendant plusieurs mois sur la mémoire des patients des hôpitaux psychiatriques pendant la Seconde Guerre mondiale et sur le sens d'une société inclusive aujourd'hui. Ils ont fait un beau travail, un beau travail par le résultat de leurs recherches, un beau travail d'échange, de compréhension mutuelle, un beau travail de rencontres, pour faire en sorte que les uns et les autres puissent en sortir grandis. Voilà un bel exemple.

Mesdames et Messieurs,

L'hommage que nous rendons aujourd'hui aux personnes handicapées ou malades, abandonnées sous l'occupation nous rappelle à notre premier devoir, notre devoir de vigilance face aux souffrances qui ne se voient pas, aux victimes que l'on n'entend pas, aux douleurs auxquelles on ne pense pas.

Une société, la nôtre parce que nous portons un idéal est une société qui n'oublie aucun des siens et dont l'attention aux autres est la première exigence. L'existence d'institutions spécialisées n'y changera rien, car c'est à nous, à chacun de nous, d'assumer cette responsabilité.

Cette responsabilité a un nom dans la République, elle a un mot dans la devise de la République, c'est le mot de fraternité. Merci.